

La FFAM, ses origines, son histoire



La FFAM

Ses origines, son histoire

I - La FFAM

1977 - Fondation de la Fédération Française des Amis des Moulins pour l'Étude et la protection des Moulins à vent et à eau dite : FFAM

L'acte de fondation d'une « Fédération Française des Amis des Moulins pour l'étude et la protection des moulins à vent et à eau », titre exact déposé de l'association constituée sous le régime de la loi 1901, c'est-à-dire sans but lucratif, est enregistré à la Préfecture de Police de Paris le 8 décembre 1977, sous le n° 77/1894, avec parution au JO du 28 décembre 1977. Ses buts déclarés sont de « grouper les associations locales et régionales et les particuliers amis des moulins à vent et à eau qui veulent apporter leur concours à la sauvegarde du patrimoine molinologique français. Siège social : musée national des Arts et Traditions populaires, 6, route du Mahatma Gandhi 75116 Paris ».

Le terme de « fédération » a été pris à la demande insistante d'André Desvallées et de Julien Verdier qui souhaitaient que l'on ait une vision plus large du mouvement.

Le premier Conseil d'administration comprend 10 membres dits « fondateurs » : Jacques Beauvois, électricien ; Philippe Bessey, principal de gestion ; Claude Camboulas, moniteur d'éducation physique ; Julien Verdier, papetier ; Albert Héron de la Chesnaye, archéologue ; André Desvallées, conservateur des Musées de France ; Gérard Gailly, architecte des Bâtiments de France ; Nicole Gentis, secrétaire commerciale ; Robert Kirch, artiste, et un seul président d'association, André Gaucheron, expert démographe, administrateur principal à l'OCDE.

Sont nommés Membres d'Honneur : M. Bernard Javault, président de REMPART (Union des associations animatrices de chantiers de sauvegarde pour la réhabilitation et l'entretien des monuments et du patrimoine artistique) ; M. Georges Henri Rivière, conseiller permanent du Conseil international des musées européens (ICOM) ; M. Jean Cuisenier, directeur de recherche au CNRS.

Albert Héron de la Chesnaye, archéologue de profession, conservateur de musée à Chinon, nouveau et dernier arrivé dans l'équipe, est nommé (et non élu) Président un peu

8 décembre 1977. Déclaration à la préfecture de police. Fédération française des amis des moulins pour l'étude et la protection des moulins à vent et à eau. Objet : grouper les associations locales ou régionales et les particuliers, amis des moulins à vent et à eau, qui veulent apporter leur concours à la sauvegarde du patrimoine molinologique français. Siège social ; musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris

Publication au Journal Officiel du 28 décembre 1977, page 8716 NC

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marie de PAHLEN
Vice-Présidente



Robert KIRCH
Vice-Président



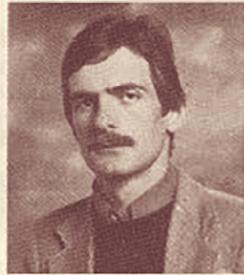
Albert HERON
Vice-Président



Jean BRUGGEMAN
Vice-Président



Nicole GENTIS
Secrétaire



Roland AGRECH
Trésorier



André DEVALLES
Conseiller scientifique



Gérard GAILLY
Conseiller technique



Elise ZIMMER



Renée ELIE



Maryse TROLONG



François MAUVAIS



Marc LEHELLE



Jean MEAUTEAU



Claude CAMBOULAS



Jacques BEAUVOIS



André GAUCHERON
Relations internationales

Les membres du C.A
de la FFAM en 1980

par hasard : aucun ancien ne souhaitant se présenter, il a été poussé en avant par Claude Camboulas qui venait de passer plusieurs mois avec André Desvallées à réfléchir à de nouvelles règles de fonctionnement, et à rédiger les statuts de la FFAM. Le Vice-président est Robert Kirch, et Philippe Bessey accepte d'être secrétaire général. Nicole Gentis est secrétaire générale adjointe, Julien Verdier, trésorier et Claude Camboulas trésorier adjoint. André Gaucheron se voit chargé des relations extérieures, Gérard Gailly, architecte des Bâtiments de France, du conseil technique, et Jacques Beauvois de la gestion de la documentation.

Cette association qui se voulait « fédération » commençait pourtant sa vie avec une grosse faute diplomatique, ses responsables n'ayant pas contacté les associations régionales déjà en place. Elle fut donc immédiatement contestée par les trois grandes associations... les critiques étaient recevables. La nouvelle FFAM fut classée en province comme l'émanation de « Parisiens ». Conséquence : les associations ne donnèrent pas leur adhésion de suite à la jeune fédération.

La cheville ouvrière de la FFAM en cette période fut Julien Verdier d'abord trésorier puis président, le seul qui prenait alors vraiment le temps de s'investir complètement. Il faisait le secrétariat, le trésorier, montait les dossiers de demandes de subventions, mettant en page les publications. Il publia la « Lettre d'Information » à périodicité variable à l'intention des membres, et surtout la revue « Les Moulins » qui constitue encore maintenant une documentation technique incontournable pour qui s'intéresse aux moulins.

Malgré un départ difficile, dû à des incompréhensions des 2 côtés entre Parisiens et Associations régionales, la FFAM finira finalement par regrouper durant une douzaine d'années une grande partie de ce que la France comptait de propriétaires de moulins à vent et à eau et de personnes qui s'intéressaient aux moulins.

La décennie 1970-79 a marqué le début d'une prise de conscience, et nombre de chercheurs, ou simplement de passionnés, se sont mobilisés pour étudier ou recenser les moulins de leur région. Citons entre autres, en Charente Mme A. Cadet et Mlle S. Martin qui consacrèrent un an de temps libre à un recensement des sites de moulins à vent de leur département : elles dénombrent plus de 212 vestiges de moulins ou de sites ayant existé ; dans le Sud-Ouest, Maurice Armengaud qui se passionna pour l'étude des typiques moulins du pays audois ; Christopher Gibbins, souvent cité, qui étudia et recensa les moulins à vent de plusieurs grandes régions de France, etc. Sans oublier Christian Porcher et Jean-François Amary, dont les connaissances et les compétences dépassaient de loin leur rôle d'origine de charpentiers à l'ARAM Beauce, et quelques autres, nous le confessons, oubliés...

C'est en 1978 que François Mauvais, ingénieur des travaux ruraux nommé à la DDA du Val-d'Oise, arrive au CA de la FFAM en tant que conseiller technique sur la question des droits d'eau liés aux moulins, sujet que les membres du CA connaissent mal, on devrait même dire pas du tout. Son travail, alors incompris, le mettra souvent dans des positions difficiles. Il commence par produire des documents pour l'information des membres du CA et étudie des dossiers de litiges remis par des adhérents. Il représente la FFAM dans des colloques. Il se souvient particulièrement de celui de Sophia-Antipolis, en 1984, où l'ADEME veut expérimenter

l'implantation de microcentrales dans des moulins sans en trouver, alors que lui annonce représenter une fédération regroupant « des milliers de propriétaires de moulins » chiffre mis en avant par François Mauvais pour donner plus de poids à la FFAM.

Mais revenons un peu en arrière, la FFAM n'est pas sortie par hasard d'un chapeau en 1977 ! Elle est le fruit d'un long cheminement d'idées et de mouvements débutés dès la fin du XIX^e siècle...

II - Les précurseurs

Dès la fin du XIX^e siècle, la notion de sauvegarde des moulins est lancée par des intellectuels

Comme déjà dit, notre fédération n'est pas arrivée par hasard, elle est le résultat d'un long cheminement d'idées de sauvegarde des moulins, à vent, puis, plus tard, à eau. Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, l'abandon progressif des moulins à vent émeut l'opinion publique de plusieurs pays d'Europe. L'Angleterre a eu dès le début une attitude qui est encore essentiellement celle de nos jours : considérer les moulins comme monuments de l'archéologie industrielle. Le premier moulin au monde à avoir été protégé et restauré le fut en Angleterre en 1890.

Dans cette même période en France on commence à se préoccuper du sort de nos moulins à vent. Exemples parmi d'autres : le 9 décembre 1885, le journal L'Echo du Nord publiait un article sur l'état d'abandon des moulins à vent dans cette région et s'interrogeait sur l'inéluctabilité de la disparition des moulins. En 1909, Amédée de Francqueville publiait dans un Bulletin des Antiquaires de Picardie un inventaire alarmiste des moulins à vent de Picardie en voie de disparition. En 1910, l'hebdomadaire Le Nord illustré sonnait l'alarme sur le déclin des moulins à vent dans la région de Lille. Des graines étaient lancées aux quatre vents, allaient-elles germer ? La Première Guerre mondiale allait stopper net ces prémices de prise de conscience.

1920 - 1939. La sauvegarde des moulins passe par la défense de la petite meunerie

La paix revenue, les ruines des grands moulins des plaines du Nord attirent de nouveau l'attention. C'est dans ce contexte qu'en France quelques moulins à eau, particulièrement pittoresques, ayant un passé historique, sont inscrits ou classés comme Monuments Historiques. Entre autres, en Gironde est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH), par arrêté du 7 janvier 1926, le moulin fortifié de Bagas. Est inscrit également, par arrêté du 11 avril 1926, le moulin fortifié de Labarthe à Blasimon. En Sarthe, sur le Loir, est inscrit de même à l'ISMH, par arrêté du 22 décembre 1927, le moulin fortifié de Mervé. Dans l'Eure, le moulin à roue pendante d'Andé est inscrit à l'ISMH en 1943 (il sera classé MH en 1995). à la fin des années 1930, environ une douzaine de moulins étaient protégés au titre de la législation sur les Monuments Historiques en France. Mais leurs dossiers prennent plus en compte les aspects architecturaux des bâtiments, le moulin, édifice utilitaire, ne semblait pas encore avoir trouvé droit dans la contemplation d'un paysage.

Il semble que ce soit François Monod qui, le premier, fin 1927, réussit à sensibiliser l'opinion française sur la situation dramatique des moulins à vent : dans un article intitulé « La



mort des moulins à vent dans la région du Nord » illustré de 7 aquarelles d'Herman Webster qu'il publie dans l'Illustration du 24 décembre, il souligne l'urgence qu'il y a à sauvegarder ce patrimoine (Illustration n° 4 425 du 24 décembre 1927). On découvre ainsi, dans un certain milieu, notamment à Paris, presque du jour au lendemain, que la France a un véritable patrimoine « moulins à vent » ce qui est pour beaucoup une révélation, et que certains de ces moulins, véritables chefs-d'œuvre de construction, sont presque agonisants.

1928 - Première association de sauvegarde des moulins

Paul Helot, né à Rouen le 4 juin 1901, fait des études de médecine. Il installe son cabinet à Rouen. En 1927, il achète à 6 km de Saint-Valéry, à Mons-Boubert un moulin à vent dit « le moulin de pierre ». Est-ce cette acquisition qui communiquera à Paul Hélot la passion des moulins au point de vouloir les faire survivre ? A 27 ans, le 27 juin 1928, il crée une association des Amis des Vieux Moulins. Cette première grande association perdurera jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale.

Extension du mouvement de sauvegarde

En 1930, Daniel Tack, président du Syndicat d'Initiative de Cassel, crée la « Société de Restauration des Vieux Moulins de Cassel ». En octobre 1931 naît le « Comité de Défense des Moulins à Vent de Flandre et d'Artois ». Son président est Jean-Marie Scrive-Loyer, président de la Commission départementale des Monuments naturels et des Sites.

En Vendée, le 12 septembre 1931, est déclarée en la préfecture de la Roche-sur-Yon, dans le cadre de la « Société d'émulation de la Vendée », « la Société des Amis des Vieux Moulins de l'Ouest » (SAVMO), publication au JO du 10 septembre 1931. Son président-fondateur est le Docteur Marcel Baudouin, de Croix-de-Vie (Vendée). Le terrain d'action déclaré est la Bretagne, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, soit une dizaine de départements.

En 1937, H. A. Webster publie dans la revue l'Illustration du 2 octobre un second article qui fit également date « *La grande détresse de nos moulins* » Celui-ci était illustré de 11 de ses aquarelles, en couleur. Il écrivait alors « *Depuis le premier appel lancé par l'Illustration, en décembre 1927, en faveur des moulins de la Flandre française, le grand intérêt que présente ce sujet a été reconnu par plusieurs de nos voisins d'Europe et a même gagné des pays plus éloignés comme les Etats-Unis où, au milieu de la formidable floraison de la machine moderne, il existe un certain nombre de moulins, inactifs pour la plupart, mais soigneusement restaurés. En Angleterre, la puissante Société pour la préservation des anciens bâtiments a entrepris le classement méthodique des moulins comté par comté, publié des livres établis par des recherches dans les archives du pays et fait adopter des lois pour la protection du meunier et des moulins à vent. En Belgique, le très important ouvrage d'Alfred Ronce a donné naissance à un mouvement pour leur conservation, et, en Hollande, la Société De Hollandische Molen a été fondée en 1923.*

Chez nous la Société des Amis des Vieux Moulins s'est efforcée d'attirer l'attention sur les moulins au moyen de conférences, d'articles de journaux ou de films et d'encourager les meuniers à continuer la lutte en leur apportant un secours moral d'abord et souvent pécuniaire. »

En 1930, le Syndicat d'Initiative angevin dans sa revue Le Pays d'Anjou reprend ces articles. L'Anjou frémit à ces appels, comparant la grande détresse des moulins du Nord à la détresse de ses grands moulins-caviers du Val-de-Loire. En Bourgogne, le célèbre moulin à vent du XVIII^e siècle de Romanèche-Thorins (71) au milieu du vignoble, fait l'objet d'un classement MH par arrêté du 29 août 1930. En Picardie, le moulin de Frucourt est inscrit à l'ISMH le 17 avril 1931.

En Provence l'un des 4 moulins de la commune de Fontvieille, connu de nos jours sous le nom de moulin de Daudet, en réalité moulin Ribet ou moulin Saint-Pierre, construit en 1814, cesse de tourner le dernier, en 1915, il est acheté en 1923 par Hyacinthe Bellon. Il a pour projet de le transformer en un musée consacré à l'écrivain et poète Alphonse Daudet. Un comité se constitue à Fontvieille. Le moulin est classé Monument Historique en 1931. *La Société des Amis du moulin de Daudet* le restaure en 1933. D'autres moulins sont « sauvés » en ces années 1930.

La multiplication d'associations et d'actions en faveur de la sauvegarde des moulins à vent dans un laps de temps relativement court, 1928-1935, a soulevé beaucoup d'espoir en France, mais il ne faut pas se cacher qu'à la fin de la décennie 1930 le mouvement associatif en faveur de la sauvegarde des moulins en France s'essouffle.

Herman Armour Webster (1878-1970)

Né à New York le 6 avril 1878, Herman Webster vient à Paris en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle. De retour aux Etats-Unis en 1901, après divers petits métiers il devient rédacteur du *Chicago Record Herald*. En 1904, à 27 ans, il revient à Paris et décide de rester en France pour étudier la peinture et la gravure. Lorsqu'éclate la guerre, des Américains présents en France constituent un service d'ambulances. Herman Webster fait la guerre dans les rangs de ces unités sanitaires américaines rattachées à l'armée française avec le grade de commandant ou Major.

Après la guerre, on n'appellera plus l'artiste que du nom de « Major Webster ». Il entreprend une véritable croisade en faveur des vieux moulins des Flandres et de Picardie. En 1924, infatigable voyageur, accompagné de Germaine Huard, il parcourt la France entière, des Flandres à la Bretagne, de la Beauce à la Provence, en passant par l'Anjou et le Languedoc. Il dresse un inventaire complet de nos ailes, avec dessins et photographies, appliquant une méthode de recherche systématique des moulins d'après les cartes d'état-major au 1/80 000. Chaque moulin est décrit dans les carnets de notes rédigés par sa compagne, surnommée Mounette, qui tient le carnet de route, et grâce à elle, nous savons combien de moulins tournaient encore en nos régions entre 1924 et 1938. Sa collection graphique et photographique, déposée à la Bibliothèque Nationale par sa veuve, se révèle aujourd'hui incomparable. Ils représentent le premier inventaire quasi national des moulins en France et sont une mine de renseignements sur la période d'avant la guerre de 1940. Ces carnets sont à la fois un exemple et une source irremplaçable pour les ethnologues des moulins.

1940 - 1945

Durant toute la période de guerre, les structures associatives sont mises en veilleuse, elles dépérissent, et la notion de sauvegarde des moulins se retrouve oubliée de tous pour



La FFAM, ses origines, son histoire

presque un quart de siècle, sauf quelques exceptions... issues d'initiatives individuelles.

Par exemple, en pleine guerre, par arrêté du 30 septembre 1941, Georges Henri Rivière, directeur du musée des Arts et Traditions Populaires alors installé au Palais de Chaillot, fait classer comme Monument Historique, à la demande de l'écrivain beauceron Charles-Marcel Robillard, le moulin à vent de Ouarville, en Eure-et-Loir, qui est encore en activité...

En 1942, le graphiste Marius Péraudeau découvre près d'Ambert-en-Livradois, dans le Puy-de-Dôme, le moulin à papier de Richard-de-Bas, abandonné depuis 1937. Il décide d'en faire un musée vivant.

1945-1965. Où le moulin devient un Patrimoine à protéger

Dans l'immédiat après-guerre, un vent de modernisme souffle sur la France. Le patrimoine, surtout le petit patrimoine, n'est pas encore à l'honneur et les moyens financiers sont peu importants. On a tendance à les réserver aux dépenses et aux investissements essentiels. Beaucoup de sites sont en ruines, disparus..., mais était-il sage de les considérer comme bons à passer au bulldozer ? Le doute commence à s'insinuer dans les esprits de quelques personnes.

L'initiative des premières restaurations vient du Nord, en 1946, le meunier Philiéas Lebriez acquit un petit moulin à Oye-Plage pour le transporter à Gravelines. Le président du Syndicat d'Initiative de Cassel, Gustave Descamps, prend la décision de redonner un moulin à sa ville pour remplacer le Castelmeulen détruit par un incendie. En 1948, un moulin est acquis à Arnèke, au bas du Mont Cassel. Démonté pièce par pièce il reprend forme sous la direction d'un habile charpentier de moulin belge, Achille Lejeune. L'inauguration se déroule à Pâques, le 17 mai 1949, au milieu d'une foule considérable. La ville de Cassel retrouvait enfin un moulin après 10 ans d'absence, le dernier ayant disparu en 1937. Pour la première fois en France un moulin était restauré dans un but touristique.

Malheureusement, à l'époque, ces exemples sont un peu « les arbres qui cachent la forêt ». En 1960, la Direction générale de l'Architecture (Ministère d'Etat, Affaires Culturelles) demande aux Conservateurs régionaux des Bâtiments de France de présenter des dossiers de propositions de classement de moulins au titre des sites. L'administration demandait fort judicieusement « une étude d'ensemble sur tous les moulins subsistant dans chaque département afin d'opérer une sélection parmi les moulins susceptibles d'être protégés par classement ». Cet appel ne rencontre malheureusement que peu d'écho parmi les Conservateurs régionaux, sauf en Anjou et dans le Nord.

En Anjou 2 pionniers, avaient commencé à sonner l'alarme sur la disparition des moulins traditionnels. En 1960, Henri Enguehard, architecte des Monuments Historiques du Maine-et-Loire, signe dans le n°1 de 1960 de la publication « Pays d'Anjou » une page intitulée « Les moulins d'Anjou ». Il entreprend avec son gendre, Guy Lamaison, également architecte à Angers, un inventaire quasi exhaustif des moulins à vent de l'Anjou. Il en découvre 100 dignes d'intérêt puisque possédant encore tout ou partie de leur mécanisme.

En Beauce, dès 1960, un ancien instituteur, Charles-Marcel Robillard organise à Chartres une exposition racontant « La

belle histoire des moulins à vent » et écrit pathétiquement « *Si vous ne voulez pas les aider à survivre, venez au moins les regarder mourir* ».

L'année suivante André Gaucheron et Marie de Palhen fondent l'association « Meuniers d'Ymonville ». Ce moulin d'Ymonville sera, en 1962, le premier de Beauce restauré non pas pour poursuivre une activité meunière, mais comme le témoin historique d'une époque révolue. Ses nouveaux propriétaires le font tourner chaque week-end pour le plus grand plaisir des visiteurs occasionnels. Le mouvement est initié. Des communes de Beauce et des associations achètent alors des moulins à vent pour les préserver de toute destruction et par la suite les restaurer.

En 1961, dans le Nord, un jeune ouvrier ébéniste âgé de 18 ans, Jean Bruggeman, dessinateur de surcroît, part à la découverte des moulins de Flandre et d'Artois. Il décide dès lors de consacrer sa force et sa foi à sauver les moulins du Nord.

En 1963, l'Association des « Amis des Moulins à vent du Marais-Nord Vendée » voit le jour.

En 1964, Henri Enguehard dépose au ministère de la Culture 48 dossiers, surtout de moulins-caviers, spécifiques à l'Anjou, et demande que ces moulins puissent être protégés au titre de Monuments historiques..

Toutes ces manifestations étaient pleines de promesses pour l'avenir, l'heure semblait venue, mais le véritable démarrage de l'action collective ne se produit réellement que l'année suivante.

1964 - Création d'une association des amis des moulins au Portugal

En janvier 1964 est créée l'« Association Portugaise des Amis des Moulins » (Associação Portuguesa dos Amigos de Moinhos). Parmi les fondateurs se trouvent des universitaires, des ethnologues, des historiens, des techniciens, des industriels, des banquiers, des artistes. Lors de la création de cette association portugaise son président émet les vœux d'organiser à Lisbonne au mois de septembre suivant un « symposium international de molinologie », ce qui n'avait jamais été fait. Il espérait la participation d'associations d'Espagne, d'Allemagne, de France, Belgique, Hollande, Angleterre, Danemark, etc. associations qu'il commence par rechercher en chaque pays afin de prendre contact avec elles.

Claude Rivals, jeune enseignant de Haute-Garonne âgé de 33 ans, dont les recherches locales sur les moulins à vent commencent à attirer l'attention en France, écrivait au président de cette nouvelle association portugaise et lui envoyait des notes.

Lorsqu'au début de l'année 1965 le président de l'APAM, Joao Miguel Santos Simoes, se met à rechercher des associations représentatives de France pour son symposium, il pense à des membres des 2 grandes associations créées avant guerre, telles la « Société des Amis des Vieux Moulins » de Rouen, ou la « Société des Vieux Moulins de l'Ouest » de Vendée. Découvrant leur disparition et l'absence d'organisations nationales récentes, il contacte personnellement Claude Rivals, avec qui il a créé des liens. Il lui propose de participer à la rencontre qu'il organise comme



représentant de la France. Ce symposium international se déroule du 27 septembre au 5 octobre à Cascais, à 20 km de Lisbonne. L'histoire gardera que c'est ici, au Portugal, qu'a eu lieu le premier rassemblement international des associations de sauvegarde des moulins et qu'à l'issue de celui-ci ont été jetées les bases de ce qui deviendra la Société Molinologique Internationale (TIMS, The International Molinological Society) dont la langue de communication arrêtée sera l'anglais.

Ce symposium européen fait réagir certaines personnes en France, dont l'éditeur parisien Jean Grassin. Quelques mois plus tard, une Association Française des Amis des Moulins (AFAM) sera créée.

III - L'AFAM

Premières initiatives autour des moulins de Beauce

1965 - L'UFRAM, dite Club international des propriétaires de Moulins

L'éditeur parisien Jean Grassin, propriétaire du moulin familial de l'Ecluse au lieu-dit Chandelles, à Coulombs par Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), âgé de 39 ans, poète à ses heures, est passionné par les moulins à eau ou à vent et tout ce qui s'y rattache, la littérature, la poésie, et la nostalgie qui s'en dégage. Le 20 juillet 1965, Jean Grassin dépose à la Préfecture de Police de Paris avec son ami Jean Lévêque, avocat parisien, les statuts d'une association, l'UFRAM, « Union Fraternelle des Moulins » dite aussi « Club International des Propriétaires de Moulins ». L'association déclarée sous le régime de la loi 1901, a été enregistrée sous le n° 65 670 avec publication au Journal officiel le 30 juillet 1965. C'est alors la seule structure embryonnaire ayant la prétention de réunir des propriétaires de moulins en France.

Jean Grassin décide de se joindre également au premier grand rassemblement du Portugal s'inscrivant sous le titre de « Vice-Président-Secrétaire » de l'UFRAM. Arrivant au symposium, Jean Grassin retrouve Claude Rivals, représentant officiel de la France.

1965 - L'Association Française des Amis des Moulins (AFAM)

Dès son retour à Paris, Jean Grassin, au titre de président de l'UFRAM, rencontre André Gaucheron et Marie de Pahlen, les responsables de l'association Meuniers d'Ymonville, et ensemble décident de jeter les bases d'une « Association Française des Amis des Moulins » (AFAM) à l'image de celle du Portugal. En octobre 1965, ils contactent, au Palais de Chaillot, Georges Henri Rivière directeur du musée des Arts et Traditions populaires (ATP).

Georges Henri Rivière présente André Desvallées à Jean Grassin, en même temps qu'à André Gaucheron et à Missie de Pahlen, leur disant : « Voici le jeune homme qui représentera le musée dans votre Conseil ».

Georges Henri Rivière voit d'un bon œil la création d'une telle association, tout à fait dans le fil des activités de son musée et leur offre immédiatement asile. Parmi les personnes qui se retrouvent en ce premier conseil d'administration de l'Association Française des Amis des Moulins (AFAM) il y a Jean Grassin, élu président-fondateur, André Gaucheron élu 1er vice-président, Léon-Noël Bompois, écrivain, second vice-

président, Henri Picot minotier secrétaire général, Mlle de Pahlen trésorière, également Jacques Beauvois, spécialiste des meules, déjà cité. Georges Henri Rivière, précurseur de la muséologie moderne, se retrouve tout naturellement nommé président d'honneur.

La création de l'AFAM enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 14 octobre 1965, paraît au Journal Officiel le 14 novembre. Les buts déclarés sont : « *Grouper les amis des moulins à vent et à eau, faire survivre en liaison avec les pouvoirs publics le patrimoine technique et artistique des moulins, Siège social : musée des Arts et Traditions populaires Palais de Chaillot – Paris.* »

L'association vit ses 3 premières années en ne s'occupant en réalité que des moulins de Beauce et de l'Île-de-France.

Bientôt Jacques de La Garde (à l'Etat-Civil Joël Harpé) fait son entrée au sein de l'AFAM, où, vu ses connaissances sur le patrimoine, sa proposition est favorablement accueillie. Il gérait une association personnelle « Arts et voyages », et organisait des voyages culturels en activité professionnelle. Rapidement les relations sont difficiles entre les membres du bureau et le nouvel arrivant...

La composition du Conseil d'administration de l'AFAM pour l'année 1970/71 donne : Président d'honneur Georges Henri Rivière, Président André Gaucheron, Vice-présidents Jean Grassin, Robert Kirch et Marie de Pahlen, Secrétaire-général Jacques Harpé de La Garde, Trésorier Jacques Raynal qui démissionne et est remplacé par Julien Verdier, propriétaire d'un moulin dans le Lot, Membres du Conseil Jacques Beauvois, Noël Bompois, Jean Bruggeman, Dom Bénigne Defarges, André Desvallées, Gérard Gailly et Jacques Raynal.

Le 27 janvier 1971, André Gaucheron est remplacé par Gérard Gailly, architecte des Bâtiments de France. Jacques Harpé de La Garde, compétent, actif et travailleur assume la fonction de secrétaire-général au milieu d'une certaine contestation. Pourtant plusieurs membres du CA de l'AFAM estiment qu'un changement structurel s'impose... Un petit groupe décide d'étudier les bases d'une nouvelle association, plus fédérale... La réflexion se faisait jour, avec le temps, qu'une seule grande association, même de la dimension de l'AFAM, ne pouvait prétendre couvrir l'ensemble du territoire national, malgré toute la bonne volonté déployée par ses délégués régionaux. Il fallait se rendre à l'évidence que la naissance d'associations régionales parallèles et indépendantes était inévitable et que, même mieux, il fallait les encourager... quitte à tenter ensuite de les fédérer. Mais cette idée, évidente aujourd'hui, eut du mal à s'imposer auprès des membres du Conseil d'administration de l'AFAM.

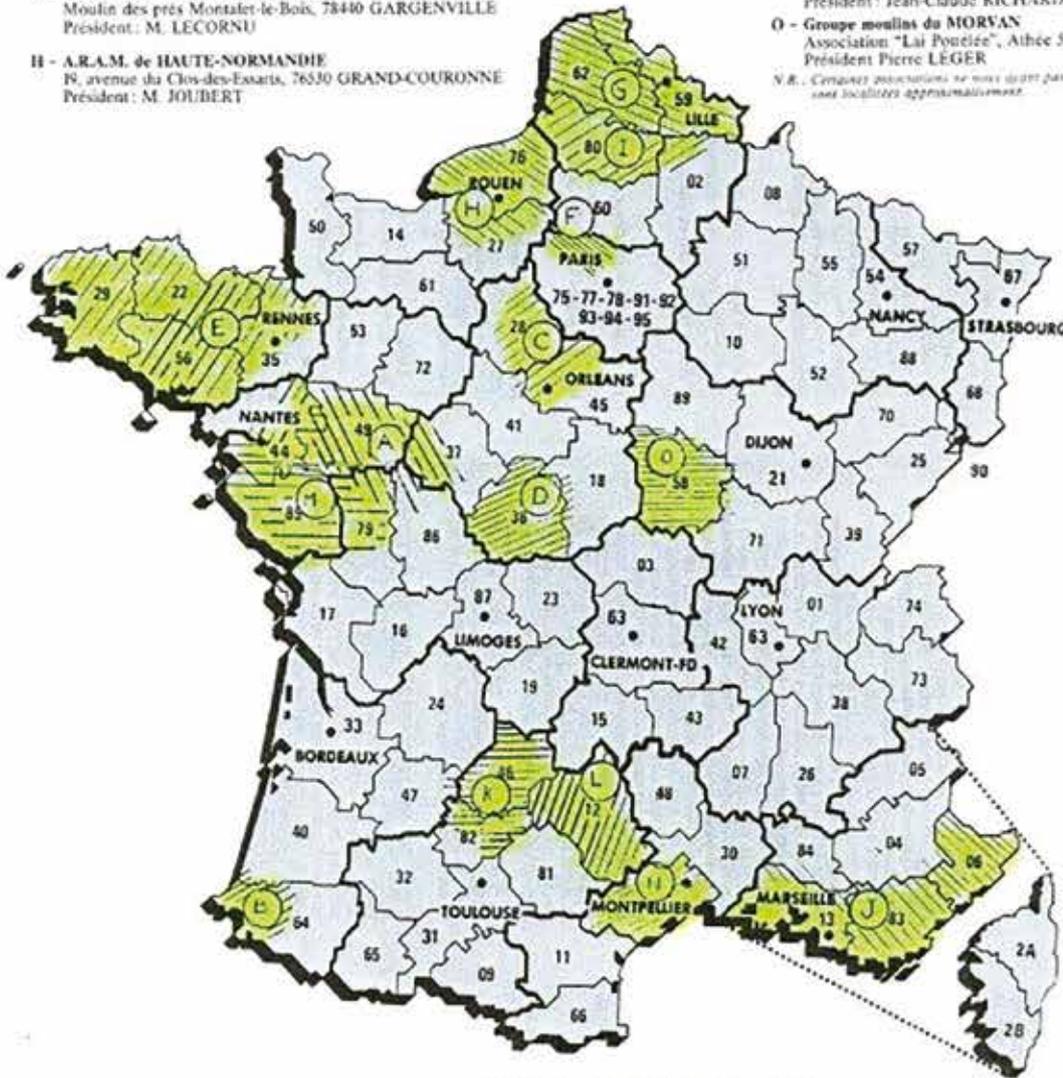
1973 - 1977. Naissance des premières grandes associations régionales

Il faudra attendre 1973 pour voir apparaître les premières véritables associations régionales, celle du Nord-Pas-de-Calais, puis celle de l'Anjou suivie par celle de la Beauce. Ces 3 associations sont à la base de la vulgarisation du mouvement de sauvegarde des moulins dans leurs régions, et dans une large mesure en France.

Situation des associations régionales en 1988

Liste des Associations Régionales

- A - Association des amis des moulins d'ANJOU**
17, rue de la Madeleine, 49000 ANGERS
Président : M. SAULDUBOIS
 - B - A.R.A.M. du PAYS-BASQUE**
Mairie d'Ascain, 64310
Président : M. GILLERON
 - C - A.R.A.M. BEAUCÉ**
Le moulin du bois de Feugères, 28800 BOUVILLE
Président : M. LASNE
 - D - Association des amis des moulins du BERRY**
17, route de Reuilly, 36100 ISSOUDUN
Président : M. GUYARD
 - E - Association de sauvegarde des moulins Bretons**
Moulin de la Bétraudaie, 56140 BOHAC
Président : M. BORGELLA
 - F - A.R.A.M. du MANTOIS et du VEAIN**
Moulin des prés Montafet-le-Bois, 78440 GARGENVILLE
Président : M. LECORNU
 - H - A.R.A.M. de HAUTE-NORMANDIE**
19, avenue du Clos-des-Essarts, 76330 GRAND-COURONNE
Président : M. JOUBERT
 - I - Associations des amis des moulins Picards**
Moulin de Marottin, 80160 PLACHY-BUYON
Président : M. HUPET
 - J - A.R.A.M. Provence Alpes Côte d'Azur**
15, rue de la Motte, 83300 DRAGUIGNAN
Président : M. GAUCHERON
 - K - A.R.A.M. QUERCY**
Mairie de Cajarc 46260
Président : M. AGRECH
 - L - Association Rouergate des amis des moulins**
Musée du Rouergue Salles la Source
12300 MARCILLAC-VALLON
Président : M. AZEMA
 - M - A.R.A.M. du Bocage VENDÉEN et de la GATINE**
9, place Saint-Pierre, 79140 CERIZAY
Président : M. CLERGEAU
 - N - Les moulins de l'HERAULT**
Arts et traditions rurales
38, rue Proudhon, 34000 MONTPELLIER
Président : Jean-Claude RICHARD
 - O - Groupe moulins du MORVAN**
Association "Lai Pontelée", Athée 58140 LORMES
Président Pierre LÉGER
- N.B. : Certaines associations ne nous ont pas précisé leur aire géographique, nous localisons approximativement.*



Liste des Associations Locales

- Association des riverains et des amis des Mauves
45130 HUISSEAU-SUR-MAUVES
- Association de sauvegarde du moulin de Montfermeil
93370 MONTFERMEIL
- Association des amis du moulin de la tour d'Ivry
94200 IVRY-SUR-SEINE
- La maison du meunier et son moulin
95510 SANNOIS
- Association des amis des moulins de Moulleron-en-Pareds
85390 MOULLERON-EN-PAREDS
- Association du moulin d'Artenay
45000 ARTENAY
- Association des amis des moulins du Bavié
44400 MONT-RICHARD
- Les amis des moulins de Rimbault
79360 BEAUVOIR/NIORT
- Les amis des moulins Bandiat-Tardeire
16110 LA ROCHEFOUCAULD
- Association pour la conservation des moulins du Terrier-Marteau
85700 BUZAUGES
- Association du Moulin de Taley
41000 MER
- Association du Moulin des Germanais
73700 SÉEZ



IV - Retour aux activités de la FFAM

1979 - Le moulin de la Chaussée : un rêve de « Musée de la Meunerie »

Le 22 avril 1979, la FFAM fait l'acquisition du moulin de la Chaussée, à Saint-Maurice, 28 avenue du Maréchal Leclerc, non loin de la porte de Bercy, avec l'appui moral de la Caisse des Monuments Historiques. Cette acquisition soulève l'enthousiasme au sein du CA de la FFAM, elle allait se doter d'un siège digne de ses ambitions. Le projet de musée est établi en 1983 par Georges Henri Rivière. Il prévoit un hall d'accueil pour 50 personnes, un bureau du président, bureau du secrétaire, dépôt des archives, bibliothèque et salle de documentation, salles d'expositions permanentes et temporaires, auditorium, salle de projection, moulin à 4 meules et un à cylindres, machinerie, ascenseur sur les 4 niveaux, accès handicapés, parking extérieur pour 12 voitures et 2 cars de tourisme, et une maison pour le gardien. Une première estimation du projet, à affiner, tourne autour de 12,6 millions de francs !

Ce moulin était le dernier moulin à eau de Paris, sachant qu'il n'y en avait plus intra muros. Sa démolition était programmée, le moulin s'élevant dans l'axe de la bretelle de sortie de la nouvelle autoroute A4 pour Saint-Maurice. L'entreprise chargée du travail avait commencé en 1974 par la destruction de la maison du meunier lorsqu'un ouvrier fait une chute et se tue. Accident de travail, le chantier est arrêté 6 mois pour enquête. Ceci donne le temps d'étudier une sauvegarde réalisée in-extremis. Le tribunal administratif de Paris est saisi et par une ordonnance du 20 février 1975, le Président du tribunal nomme un expert pour statuer sur le bien-fondé de la demande de sauvegarde. Les conclusions de l'expert confirment que cet ancien moulin à roue pendante, cité dès 998, est un authentique monument historique, daté du XII^e siècle pour les soubassements et du XVIII^e pour le corps de bâtiment. Un de ses ponts d'accès est daté de 1787. A compter de cette année-là, le moulin de la Chaussée absorbe un volume croissant de moyens, humains et financiers. Pour sa restauration et pour les aménagements, des dossiers techniques, mais aussi de demandes de subventions, sont montés dans toutes les directions... Le 21 avril 1982, le moulin est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Mais malgré tous les efforts déployés, les subventions attendues ne seront pas à la hauteur des ambitions de la FFAM.

1982 – V^e symposium TIMS en France

Réaliste et habitué de par ses fonctions professionnelles à des rencontres internationales, André Gaucheron, avec Gérard Gailly et Mlle de Pahlen, prend le dossier du Symposium et saura en faire un succès pour la France. Le V^e symposium TIMS a lieu du 5 au 10 avril 1982, à Claye-Souilly comme base pour des raisons hôtelières (ce n'était qu'à 20 km de Paris), et réunit quelque 80 participants provenant de 11 pays différents. Les excursions permettent de découvrir les moulins de Beauce et d'Anjou. Les communications, plus d'une trentaine, sont présentées en français et en anglais grâce à la traduction simultanée, ce qui est une grande première, malheureusement jamais renouvelée. La publication des actes du symposium est confiée à la FFAM, ce document de plus de 500 pages est rédigé lui aussi dans les 2 langues anglais-français (toujours disponible à la librairie de la FFAM). Dans son compte-rendu, André Gaucheron tirera les conclusions de ce symposium international : « *La FFAM a pu*

apporter aux molinologues étrangers une image de ce que nous essayons patiemment de construire en France, un effort concerté de toutes les régions pour sauver un patrimoine très riche et très divers. Des moulins à huile du Midi aux moulins à eau du Sud pyrénéen, avec leurs roues horizontales, et aux moulins pendants de la Seine, des moulins à marée bretons aux cavers angevins, des moulins géants du Nord aux petits moulins à vent d'Ouessant, la France possède une grande richesse de types divers dont l'étude n'a pas été entreprise jusqu'à maintenant de façon suffisamment systématique et dont la protection est restée souvent due au hasard. »

Explosion de l'intérêt envers les moulins et création d'associations régionales

1980 fut aussi l'année favorable aux moulins, sur le plan financier, en raison des élections présidentielles sans doute. Le Ministère de l'Environnement débloque une enveloppe de 950 000 francs pour la restauration de moulins en France. La Fédération reçut, pour sa part, 290 000 francs destinés au Moulin de la Chaussée, l'ARAM Nord-Pas-de-Calais 480 000 francs pour 14 moulins, l'AMA 30 000 francs, l'ARAM Beauce 80 000 francs et l'Association des Amis de la Forêt Auvray 70 000 francs.

Un peu partout éclosent des musées, en ces années la France traditionnelle se « muséographie » dira Claude Rivals. Les moulins font partie du mouvement. Des associations locales (ALAM) ou régionales (ARAM) d'amis des moulins fleurissent. Tenter de mieux connaître un moulin à eau ou à vent, de le conserver, de le restaurer deviennent des activités légitimes. Peut-on créer une association de sauvegarde pour le restaurer alors que le bénéficiaire sera le propriétaire ? Paradoxe souvent rencontré : le moulin, bien privé, devient un patrimoine collectif.

C'est aussi en cette année 1980 qu'est inauguré le moulin à vent d'Ivry (94). Après avoir effectué un déplacement latéral spectaculaire de 250 mètres, son inauguration a lieu le 10 octobre 1980.

L'ARAM Quercy voit également le jour le 6 septembre 1982. Son premier président sera Roland Agrech.

Toujours en 1982, dans l'Orne, en vallée de la Risle, l'Association de mise en valeur de la « Grosse Forge d'Aube » voit classer Monument Historique son site hydraulique, exceptionnel par son état de conservation. Aujourd'hui, cette forge-musée reste un remarquable témoin de la vitalité de la métallurgie normande durant 5 siècles.

En 1983 est créée l'ARAM du Bocage Vendéen et de la Gâtine. Cette association couvre alors la Vendée, les Deux-Sèvres et la Vienne. Son président-fondateur est Pierre Clergeau.

L'Association des Amis des moulins du Mantois et du Vexin Sud (78) voit le jour le 16 juin 1983. Son siège social est à la mairie d'Oinville-sur-Moncient / Meulan et son président est Maxime Lecornu.

L'ARAM Haute-Normandie est fondée en 1984. Jean Dezellus en assure la présidence du 13 juin 1984 à avril 1991. Raymond Guilloit lui succédera d'avril 1991 au 12 juin 1994, et Marcel Caron reprendra le flambeau le 13 juin 1994.

L'ARAM Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ARAM PACA) est créée sous les auspices de André Gaucheron de la FFAM, de Yves Fattori, conservateur du musée des ATP de Draguignan, et de Régis Fabre passionné d'histoire locale. Le premier président

en est André Gaucheron, vice-président de la FFAM. En 1989, elle deviendra l'ARAM Provence.

L'Association des amis des moulins Bandiat-Tardoire (noms de 2 petites rivières qui coulent sur 3 départements) est enregistrée au JO du 18 septembre 1985. Daniel Michenaud en est le président. Son but est de restaurer des moulins qui jalonnent ces 2 rivières des contreforts du Limousin, la Bandiat et la Tardoire, pour les remettre en activité.

En juin 1987, voit le jour l'Association Rouergate des Amis des Moulins. Le siège social est situé au musée du Rouergue.

En décembre 1987, l'association des Amis des Moulins Picards est créée par un groupe de meuniers retraités, de propriétaires d'anciens moulins et d'amis des moulins.

Le 8 avril 1988 est créée à Ciboure l'ARAM des moulins du Pays basque, « ARAM Ardatza » dont Pierre Gillieron devient président.

Le 9 juillet 1988 a lieu l'AG constitutive de l'association Moulins du Morvan. Sa présidente-fondatrice est Noëlle Renault. Cette association sera la première à mettre sur pied un circuit de découverte de ses moulins intitulé « Route des moulins du Morvan ». Par la suite, cette idée sera reprise, avec plus ou moins de succès, par de nombreuses associations régionales.

Le 5 juillet 1989 est fondée l'ARAM Touraine, région qui comptait plus de 800 moulins. Les statuts sont déposés et enregistrés à la Sous-préfecture de Chinon (JO du 9 août 1989). Les buts en sont l'étude et la sauvegarde des moulins de Touraine.

En 1989 est créée l'Association des amis des moulins de Gironde à l'initiative de Mme Poinot, élue présidente. Le siège social est à Saint-André-de-Cubzac.

Toujours en 1989 est créée l'association des amis des Moulins savoyards par Jean Celerse, passionné de l'histoire industrielle et hydraulique du Thiou, et Bernard Aurégan, dessinateur de ces bâtiments typiques : elle regroupe les 2 départements de Savoie et Haute-Savoie.

Les moulins vont devenir au cours de cette décennie un des éléments de la politique touristique régionale. Toutes ces associations, outre la sauvegarde des moulins, vont jouer, avec plus ou moins de bonheur, le jeu du tourisme dans une perspective culturelle régionale, alliant information et pédagogie. Impossible d'énumérer toutes les actions entreprises, routes des moulins, fête au moulin, portes ouvertes au moulin, école du pain, stages scolaires, etc.

Citer ces associations connues veut dire aussi qu'on en oublie de nombreuses, moins importantes, ou plus discrètes dans leurs actions. La pyramide : association locale, départementale ou régionale, jusqu'à une fédération nationale est aléatoire. Il y a toujours la dualité du désir de s'unir et la volonté de certains d'être autonomes mais un grand nombre optent pour se regrouper sous la bannière de la FFAM.

En 1989 il y avait en France 18 associations régionales et locales affiliées à la FFAM.

Qui sont les adhérents de la FFAM ?

Une enquête lancée par la fédération auprès de ses adhérents, fait apparaître au 1^{er} juin 1989 que :

- 52 % des adhérents sont des propriétaires de moulins à eau
- 13 % des adhérents possèdent un moulin à vent
- 34 % des adhérents ne possèdent pas de moulin.

La majorité des adhérents sont des membres individuels, encore en activité, mais qui ont en général plus de 50 ans.

Les ARAM sont de 2 sortes : celles qui existaient avant la FFAM, et celles qui ont été créées depuis, avec l'aide directe ou indirecte de la Fédération. Ces dernières sont la majorité. Elles se développent. Si la FFAM continue à encourager la création d'ARAM elle aura, peu à peu, beaucoup plus de poids auprès des autres.

La grande idée d'ouverture et de rassemblement de toutes les associations se fera en 1989. Les 15 et 16 avril, en Bretagne, à Pontivy, à l'invitation de l'ASMBretons, la réunion fut rebaptisée « Rencontre annuelle interrégionale des associations ». Sont venus les responsables des associations d'Anjou, Beauce, Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie, Quercy, Rouergue. Gérard Gau qui représente la FFAM est chargé par André Desvallées de demander à Philippe Borgella, participant habituel de ces réunions et ami de tous ces présidents, de les convaincre du nouvel état d'esprit qui règne au sein du CA de la FFAM.

Une partie de ces journées est consacrée à la rédaction d'un projet de nouveaux statuts fédéraux qui sera envoyé à tous les présidents d'associations pour avis. Cette rencontre avait eu pour but, après des années de méfiance, de rassembler autour d'une même table des associations qui considèrent la FFAM comme leur porte-parole national, et d'autres associations qui lui déniaient ce droit du fait qu'elles n'étaient pas représentées au sein du CA. Les problèmes sont mis sur la table, et se résument à « comment préparer de nouveaux statuts permettant que ceux ci soient l'expression des associations ».

En 1990, Roland Agrech, membre du Conseil de la FFAM, participant régulièrement aux rencontres annuelles des « 3 grands » propose d'accueillir à son tour, chez lui, la prochaine rencontre « tripartite » dans le Lot. Il organise cette réunion à Bouziès, les 21 et 22 avril. Roland Agrech invite toutes les associations alors existantes et la FFAM aux 12^e rencontres interrégionales. Plusieurs questions sont à l'ordre du jour mais surtout la « refondation » et l'avenir de la FFAM. Ce sera un succès. Ce n'est pas trop dire que « l'esprit de la FFAM » qui perdurera est né ces jours-là...

Vers un rassemblement

De leur côté les membres du CA de la FFAM, depuis le début de l'année 1989 surtout, réfléchissaient à une évolution de leur structure allant dans un sens plus fédérateur. Chacun y met de la bonne volonté. Philippe Borgella qui avait pris en 1984 la présidence de l'ARAM Bretagne (ASMB) entre en 1986 au CA de la FFAM comme représentant de la Bretagne.

Philippe Borgella est mandaté par le président André Desvallées, pour « battre la campagne » et jouer les « Monsieur bons offices ». Il s'agit de restructurer le mouvement, en partant de la base, et, en remontant, d'aller vers une fédération représentative de toutes les régions. Mission qu'il accomplira avec succès.

La fédération organise une première assemblée générale extraordinaire aux ATP le 10 janvier puis une autre AG ordinaire le 13 janvier 1990. Une autre AG extraordinaire, réunie le 13 février décide d'un conseil d'administration de transition dit « Directoire provisoire ». Philippe Borgella en raison de ses 2 appartenances en est élu président. Etaient



membres de ce directoire provisoire : Roland Agrech, Jean-Pierre Azéma, Philippe Borgella, André Desvallées, Gérard Gailly, Gérard Gau, André Gaucheron, Jean-Marie Godet, Jacques Larnaudie et Maurice Le Page (seul représentant d'une association locale, il avait restauré un moulin à marée).

1990 - Assemblée générale de la rénovation

La FFAM « rénovée » voit le jour lors de cette AG du 19 mai 1990. D'entrée, Ph. Borgella, président du Directoire, remercie la quarantaine de présidents ou de représentants d'associations présents et explique les buts à atteindre. Y participaient entre autres, les présidents de l'ARAM du Nord-Pas-de-Calais, de l'Anjou, la Beauce, l'ASMB, l'ARAM Quercy,

l'ARAM Bocage Vendéen Gatine, l'ARAM Haute-Normandie, l'ARAM Poitou, ARAM Rouergue, l'Association du Moulin à marée de Traou-Meur, les Amis des Moulins de Gironde, Moulin-Etape, Mantois-Vexin, Provence, Pays Basque, Touraine. Plusieurs personnes représentaient les membres individuels : Solange Mary, Gérard Gau, François Mauvais, Christian François et Bruno Dumont.

Le conseil d'administration est élu à bulletin secret, 18 noms doivent sortir de ce vote, soit la représentativité des associations candidates au CA selon les nouveaux statuts. Ses membres titulaires représentent 15 ARAM, 1 association locale, et 2 représentants des membres individuels.

Les membres élus au Conseil d'administration sont :

R. Agrech (Quercy)
J.P. Azéma (Rouergue)
Ph. Borgella (Bretagne)
J. Bruggeman (Nord)
Mme A. Candoré (Moulin-Etape)
Mme Daguerre (Pays Basque)
G. Gailly (Beauce)
G. Gau (Section des Membres individuels)
A. Gaucheron (Provence)

J.M. Godet (Vendée)
R. Guilloit (Haute-Normandie)
J. Larnaudie (Touraine)
M. Lecornu (Mantois-Vexin)
Mme Mary (Section Des Membres Individuels)
D. Michenaud (Bandiat-Tardoire)
Mme Mora (A Tire D'aile)
Mme Renault (Morvan)
B. Sauldubois (Anjou)



1985. Réfection des enduits du moulin de la Chaussée par la FFAM. Photo Gérard Gailly.

La nouvelle FFAM possède désormais un Conseil d'Administration représentant réellement les forces vives des 2 500 adhérents groupés dans les ARAM. André Desvallées, président en exercice, premier artisan de cette renaissance, se retire, estimant sa mission terminée. André Gaucheron (ARAM Provence/Côte d'Azur) prend la parole et propose que le futur président soit assisté dans sa tâche par 3 vice-présidents. Solution agréée. André Gaucheron propose que le vote maintienne l'actuel président provisoire Philippe Borgella à la présidence, et le vote du CA désigne Philippe Borgella président de la nouvelle fédération. Pour l'élection des 3 vice-présidents, chacun vote suivant ses préférences. Jean Bruggeman est élu 1^{er} vice-président ; Roland Agrech accepte d'être second vice-président, Gérard Gailly est élu 3^e vice-président.

Le nouvel organigramme de gestion de la fédération, très bon dans son principe, se révélera très lourd pour des bénévoles. Durant 4 ans, la FFAM va poursuivre ses activités sur sa lancée. Le Conseil se réunissait régulièrement, la Lettre d'Information paraissait toujours. De nouvelles associations continuaient régulièrement de voir le jour et à rejoindre la FFAM, telle en 1990 l'ARAM du Midi-Toulousain qui avait pour périmètre d'action les 2 départements du Tarn et de la Haute-Garonne. En février 1991 l'ARAM Sarthe est créée, à l'initiative d'André Coutard, membre de la FFAM, section SMI depuis 1987.

L'un des points les plus positifs de la FFAM au cours de cette décennie fut la poursuite volontariste d'aide au développement d'associations régionales ou locales dans les départements.

1992 - Conformément au souhait de la plupart des membres du Conseil, et en raison de l'impossibilité pour la FFAM de bien gérer ce chantier, d'obtenir des subventions pour restaurer le moulin, et de la menace du maire de Saint-Maurice d'une mise en état de péril du bâtiment, la vente du moulin de la Chaussée est décidée au cours de l'AG de ce 19 mai. Maxime Lecornu, président de l'ARAM Mantois-Vexin, habitué de par sa profession à la conduite de négociations est mandaté pour mener à bien cette transaction. La ville de Saint-Maurice, par délibération de son Conseil Municipal du 2 juillet 1991, décide d'acquérir le moulin de la Chaussée.

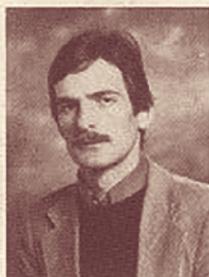
19 mai 1990. Un nouveau Conseil d'Administration



P. BORGELLA
Président - Ancien
Directeur de Marketing



J. BRUGGEMAN
1^{er} Vice-Président -
Molinologue



R. AGRECH
2^e Vice-Président -
Technicien



G. GAILLY
3^e Vice-Président -
Architecte des
Bâtiments de France



S. MARY
Trésorière - Secrétaire
de Direction



G. GAU
Secrétaire Général -
Ingénieur



J. LARNAUDIE
Secrétaire Général
Adjoint - Journaliste



J.P. AZEMA
Conseiller - Géographe



A. CANDORÉ
Conseiller - Hôtelière



M.L. DAGUERRE
Conseillère
Responsable
Animatrice



A. GAUCHERON
Conseiller - Ancien
Administrateur
principal de l'OCDE



J.M. GODET
Conseiller - Technicien



R. GUILLOIT
Conseiller - Ingénieur



M. LECORNU
Special account
manager - Sté ASTRA



D. MICHENAUD
Conseiller - Professeur



Mme MORA
Conseillère



N. RENAULT
Conseillère -
Enseignante



B. SAULDUBOIS
Conseiller - Ingénieur



A. DESVALLEES
Délégué Général -
Conservateur à
l'Inspection Générale
des Musées de France



F. MAUVAIS
Conseiller Juridique -
Ingénieur

1991 - 2000 : Comment évolue la FFAM

En 1990/91, arrivés à un stade de réunification quasi parfaite, chacun, adhérents de base, membres du bureau ou du CA, pensait bien travailler en bonne intelligence, la main dans la main et pour longtemps. La lecture des différents éditoriaux de la « Lettre d'information FFAM » de ces périodes est significative et représente assez bien l'esprit général des membres de l'équipe dirigeante, les grandes questions qu'ils se posent... puis finalement leurs doutes.

L'éditorial du n°16, pour l'hiver 1991, signé Daniel Michenaud, a pour titre « **De la vie avant tout** ». Il écrit : « *souhaiter une vraie vie pour les moulins restaurés... A chacun ses fantasmes, mais si nous avons les mêmes, parlons-en.* »

Philippe Borgella dans le suivant du printemps 1992 lui s'interroge ? « *Peut-on être sûr de bien agir... agir, c'est intervenir, affirmer sa présence, la FFAM est ; elle existe, encore fragile, n'ayant pu encore s'affirmer... les hommes sont là, heureusement, avec leur honneur, leur morale et leurs idées ; notre bureau doit avoir une homogénéité dans son éventuel contraste...* »

« En avant tous et toutes » tel est le mot d'ordre que tente de faire passer le secrétaire général Gérard Gau au printemps 1993 : « *Les Conseils d'Administration... sont animés et suivis consciencieusement... la décision de créer un réseau "matériels" a été prise...les pièces que vous recherchez et sur les matériels qu'il serait souhaitable de sauvegarder... Le Conseil s'est également préoccupé du développement géographique de la Fédération afin d'avoir des représentants dans toutes les régions... remises en état de moulins, expositions, fêtes, dizaines d'actions... Certains membres du Bureau se sont même déplacés pour les assister... la FFAM fait tout son possible pour rendre service aux associations et à leurs adhérents et votre Conseil d'administration fait en sorte que la FFAM se développe pour le plus grand bien des moulins de France.* »

Mais au printemps 1994 (n°22) le même secrétaire général propose « **Faisons le point** ».

« *Voilà quatre ans que la FFAM a modifié ses statuts et que les associations qui s'en étaient écartées sont venues grossir ses rangs... de nouvelles associations ont été créées et il y a maintenant pléthore de candidats pour faire partie du Conseil d'Administration... Il est donc important de définir les nouveaux objectifs que doit s'assigner la FFAM. Seul*

un travail collectif des associations peut permettre de les préciser afin qu'elles se reconnaissent dans le programme et qu'elles se l'approprient... Elles sont... invitées à signaler les outils qui leur manquent... et les actions que la FFAM devrait entreprendre. Une synthèse des différentes réponses sera envoyée à l'ensemble des présidents. »

La lettre de l'été 1994 publie le premier éditorial signé Roland Agrech, nouveau président de la FFAM : « *Votre Conseil d'Administration vient de me confier la barre d'un beau et grand navire. Il est en parfait état, doté d'un bel équipage avec qui j'aurai beaucoup de plaisir à travailler... Aujourd'hui, mes ambitions sont de doter notre Fédération d'un port d'attache et de réaliser de grands voyages avec un équipage plus grand. Il me reste donc à lever l'ancre... Plus concrètement, je souhaite que votre Fédération définisse sa politique à long terme pour mieux orienter son avenir.... »*

Deux bonnes années passent, et c'est Bernard Sauldubois, nouveau président de la Fédération, qui écrit l'éditorial de la dernière lettre de 1996 : « *... Je mesure chaque jour la valeur de cette marque de confiance mais aussi la lourde tâche que cela représente. Depuis deux ans, notre Fédération, sous l'impulsion de mon prédécesseur, s'est fortement structurée [...] La FFAM a maintenant une notoriété auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales...*

Mon souhait est [...] que nous travaillions en profondeur sur les sujets qui concernent nos associations [...] Une équipe de femmes et d'hommes ont accepté des responsabilités particulières dans le bureau. Je les remercie très vivement de leur engagement. »

En 1995, premier congrès FFAM

En préparation à l'AG confiée à l'ARAM Haute-Normandie, André Guilloit annonce, au cours de la réunion de CA du 21 janvier 1995, le programme pour la manifestation qui aura lieu à Yvetot, en Seine-Maritime, les 31 mars, 1^{er} et 2 avril. Il propose également, vu son importance de plus en plus grande, de la baptiser « **Congrès de la Fédération Française des Amis des Moulins** » afin de valoriser ces journées et de les rendre plus attractives aux yeux des notables et élus du lieu. La proposition est acceptée à l'unanimité. Il est gardé de ces journées le souvenir d'une très bonne organisation due à l'ancien président André Guilloit et à son successeur à la tête de l'ARAM Haute-Normandie, Marcel Caron.



Octobre 1995. Séminaire au château de Rivesarthe, Malicorne (72).

À gauche : Le légard (Ile-de-France) ; Colette Larnaudie (Touraine) ; André Coutard (Sarthe) ; Bernard Sauldubois (Anjou) ; Forence Cluze (bureau FFAM) ; Marie-Christine Chapalan (Vendée) ; Gérard Gau (Ile-de-France).

À droite : François Mauvais (Ile-de-France) ; Jean-Pierre Azéma (Rouergue) ; Roland Agrech (Président FFAM, Quercy) ; Daniel Michenaud (Bandiat-Tardoire) ; Jean-Luc Burel (Auvergne) ; Jean Idiat (Pays basque).

Archives André Coutard.

Associations affiliées à la FFAM en 1996

ASSOCIATIONS RÉGIONALES

11 ANJOU	17 rue de la Madeleine - 49000 Angers ☎ 41 43 87 36 ou 41 47 01 62
12 ARDATZA (Pays Basque)	12 rue Garat - 64500 St-Jean-de-Luz ☎ 59 26 40 30
13 AUVERGNE	Moulin des Desniers 63410 Charbonnières-les-Vieilles ☎ 73 63 73 89
14 BEAUCE	8 rue Marcel Proust - 28200 Châteaudun ☎ 37 45 17 99
16 BRETAGNE	Moulin de la Béraudaie - 56140 Bohal ☎ 97 75 04 83 - Fax idem
17 GRAND SUD-OUEST	9 Le Bourg - 33210 Castillon-de-Castets ☎ 56 61 18 44
18 MAYENNE	Les Closeries de la Hayère 53150 St-Cénéry ☎ 43 37 66 40 - Fax 43 01 19 57
19 MOULIN ÉTAPE	Moulin d'Hauterive 71350 St-Gervais-en-Vallière ☎ 85 91 55 56 - Fax 85 91 89 65
20 NORMANDIE (Haute)	81 chemin du Daim blanc - 27520 Bourgheroulde ☎ 35 87 68 64
21 NORD-PAS-DE-CALAIS	Centre régional de Molinologie, rue Albert Samain 59650 Villeneuve-d'Ascq ☎ 20 05 49 34 - Fax 20 05 11 06
22 PICARDIE	126 rue Valentin Haüy - 80000 Amiens ☎ 22 43 20 75
23 PROVENCE	Les Grands Vergers, route de Lambesc 18840 Rognes ☎ 42 50 11 51 - Fax : 42 50 11 51
24 QUERCY	Moulin de la Papeterie - 47150 Gavaudun ☎ 53 40 97 89 - Fax idem Moulin de Lamagol - 46160 Larnagol ☎ 65 31 28 85
26 ROUERGUE	Moulin de la Tannerie - 12150 Séverac-le-Château ☎ 65 47 68 30
27 SAVOIE - HAUTE-SAVOIE	74960 Mairie de Cran-Gevrier ☎ 50 57 08 14
28 SARTHE	6 rue Compain Laurent - 72000 Le Mans ☎ 43 77 07 00 - Fax 43 23 48 63
29 MEMBRES INDIVIDUELS <i>toutes les autres régions non couvertes par une association</i>	5 rue Villiot - 75012 Paris ☎ (1) 43 47 43 47 - Fax 43 47 41 24
30 TOURAINE	65 boulevard de Grenelle - 75015 Paris ☎ (1) 45 75 75 13 Moulin Bertrand - 37120 Luzé ☎ 47 58 37 69
31 BOCAGE VENDÉEN GATINE	21 rue Rabelais - 79000 Niort ☎ 49 28 45 72 ETSCO, 50 rue Michelet BP 808 49008 Angers cedex 01 ☎ 41 88 98 33 - Fax 41 86 11 17

ASSOCIATIONS RÉGIONALES (SUITE)

33 MORVAN	6 rue du Rivage - 58000 Nevers ☎ 86 59 49 98
34 TARN	Moulin d'Espérou - 81440 Lautrec ☎ 63 34 44 99
51 BANDIAT-TARDOIRE	Moulin de la Forge - 16110 Rancogne ☎ 45 23 10 32
53 ILE-DE-FRANCE	20 rue Arnoux - 92340 Bourg-la-Reine ☎ (1) 46 61 41 01
54 MANTOIS-VEXIN	Moulin des Prés - 78440 Montalet-le-Bois ☎ (1) 34 75 38 72
56 HERAULT	Domaine des Trois Fontaines - 34230 Le Pouget ☎ 67 88 71 01 ou 67 44 37 89 ou 67 38 09 49 Fax : 67 88 71 13

ASSOCIATIONS LOCALES

101 ARRIVAY (Val-de-Cisse)	rue du Moulin - 41330 Fossé ☎ 54 20 04 80
102 A TIRE D'AILE	9 allée Buffon - 89000 St-Georges-sur-Baulches ☎ 89 48 16 82
103 AUBETIN	Moulin du Gué Plat - 77515 Pommeuse ☎ (1) 64 03 06 86
105 BAVET (Moulin du Val du)	Moulin du Bourg - 41400 Monthou-sur-Cher ☎ 57 71 46 75
106 CLERY (Bassin de la-)	BP 37, 8 rue du Vivier - 45320 Courtenay ☎ 38 97 03 07
107 MONTFERMEIL (Moulin de Sempin)	13 rue Curie - 93370 Montfermeil ☎ (1) 43 30 17 11
108 IVRY (Tour d'-)	mairie - 94200 Ivry ☎ (1) 49 60 25 08
109 MAUPERTUIS (Moulin de-)	Rue André Audinet - 58220 Donzy
111 RIMBAULT (Moulin de-)	19 route de Niort - 79360 Beauvoir-sur-Niort ☎ 49 09 73 05
112 TRAOU-MEUR (Moulin de-)	Moulin de Traou-meur - 22740 Pleudaniel ☎ 96 20 17 32
113 A.R.E.M.A. (Moulin d'Heutregville)	15 rue de Suipe - 51110 Heutregville ☎ 26 48 93 00 ou 26 48 78 36
114 GUENAUDIÈRE (Moulin de la-)	mairie - 53290 Grez-en-Bouère ☎ 43 70 50 22
115 CAMPUSTELLE (Moulin de-)	18 rue Baudrand - 69540 Irigny ☎ 78 46 47 00
119 SARRÉ (Moulin de-)	49350 Gennes ☎ 41 51 81 32 - Fax 41 51 81 90

1996 - À la suite de l'AG d'Anjou, lors de la réunion de CA du 29 juin 1996, Bernard Sauldubois est élu président de la FFAM et succède à Roland Agrech.

Courant 1997, la rédaction de la « Lettre d'information » est donnée à André Coutard et celui-ci propose de la faire évoluer vers une revue destinée à un plus large public. Y compris hors associatif. Au premier CA d'automne, le 18 octobre, le principe de l'évolution ayant été adopté, le choix d'un rédacteur doit être fait rapidement par le CA, le premier numéro devant être diffusé en janvier 1998. Gérard Gau, sollicité, ne souhaite pas s'engager, peu convaincu du succès de l'entreprise. André Coutard pense au contraire que le projet qu'il a présenté est viable et accepte d'en être le rédacteur. Les membres du CA décident que « le projet est à l'essai pour un an ». Le 15 décembre 1997, le titre « Moulins de France », Revue de la Fédération française des Amis des moulins, est déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Certificat d'enregistrement au Journal Officiel de la propriété industrielle en date du 28 août 1998.

Lors de la réunion de CA suivant le congrès, le 16 mai 1998, à Paris, a lieu l'élection du bureau.

Bernard Sauldubois est réélu président de la FFAM à l'unanimité, moins une voix. Mais il déclare ne pouvoir

assumer cette présidence que pour une seule année !

Durant toute cette décennie 90, les associations, actives dans leurs régions, ont poursuivi leurs actions et donné une part prépondérante à la restauration des moulins, à vent comme à eau que l'on ne peut citer tant ils sont nombreux ouverts au public, avec parfois l'adjonction d'un petit musée « du blé au pain », d'écomusée de la meunerie, etc.. Les circuits de découverte, routes des moulins, route des blés, route du fer, etc... sont également légion. Ces actions de sauvegarde se sont ensuite propagées à d'autres formes d'utilisations du moulin, parfois sous des formes associatives très diverses. La notion de patrimoine industriel a également étendu le domaine des sites sauvegardés. De nouvelles associations voient le jour.

Pourtant lors du Congrès 2000 organisé par l'ARAM Basse-Normandie, l'assemblée générale est ajournée devant certaines critiques et contestations de membres du CA. Dans les semaines qui suivent le congrès, une guerre par courriers interposés, diffusés tous azimuts, s'engage. Va s'ensuivre pour la période 2000 - 2002, une crise de pouvoir, amenant la scission du CA, la mise sous tutelle en 2001, puis finalement la création le 24 mars 2002, par les contestataires, de la FDMF.

Dans la nouvelle situation, c'est comme si un vilain démon



AG du 13 avril 1996 en Anjou.

À gauche à la tribune le président Roland Agrech (Quercy), dans la salle et entre autres, à gauche Mme Mary, Stéphane Mary (SMI), M-Louise Daguerre (Pays-Basque), Mme Larnaudie (Touraine), Marcel Caron (H.Normandie), Mme Coutard (Sarthe), J-P Azéma (Rouergue), Denise Deschamps (Savoie). Au fond, debout, Bernard Sauldubois (AMAnjou).

Devant le siège administratif de la FFAM, au 5 de la rue Villiot à Paris. Toute une époque.

CA du 29 juin 1996. De gauche à droite, André Coutard, Sarthe ; Marie-Louise Daguerre, Pays basque ; Christian François, conseiller en édition ; Solange Mary, SMI. Philippe Borgella, Bretagne ; Gérard Gau, Ile-de-France ; Bernard Sauldubois, qui vient d'être élu Président de la FFAM, Anjou ; Jean-Pierre Bauchet, Mayenne ; Daniel Michenaud, Bandiat-Tardoire (1/2 caché) ; François Mauvais, conseiller technique « eau » ; Colette Larnaudie, Touraine ; Jean-Luc Burel, Auvergne ; Eric Charpentier, Grand Sud-Ouest (1/2 caché) ; André Gaucheron, Président d'Honneur, qui présente son dernier ouvrage « Les moulins à blé noir breton » ; Jean-Pierre Azéma, Rouergue ; Gérard Gailly, Beauce ; Maxime Lecornu, Mantois-Vexin ; Dominique Lelégard, SMI ; Benoît Lauriou, ass. moulin de Sarré ; Denise Deschamps, Savoie.



Membres du CA FFAM 1998

N.B. : tous les membres sont de nationalité française.

NOM	NOM de jeune fille	PRENOMS	PROFESSION	FONCTION
SAULDUBOIS		Bernard	Retraité	Président
GAU		Gerard	Retraité	Vice-Président
COUTARD		André	Retraité	Vice-Président
BUREL		Jean-Luc	Retraité	Vice-Président
LARNAUDIE		Colette	Retraité	Secrétaire
CHASTEL		Monique	Militaire	Secrétaire-Adjoint
LAURJOU		Benoit		Trésorier
AZEMA		Jean-Pierre	Geographe	
BRUGGEMAN		Jean	Molinologue	
MICHENAUD		Daniel	Enseignant	
CHAPALAN		Marie-Christine	Direct. d'école	
CHARPENTIER		Eric	Représentant	
DAGINCOURT		Hilda		Enseignante
DAGUERRE		Marie-Louise	Retraité	
DESCHAMPS		Marie	Retraité	
GAILLY		Gerard	Architecte	
MARY		Solange	Retraité	
GAUCHERON		André	Retraité	Président d'honneur

Certifié conforme à Paris, le 10 juillet 1998

Le Président de la FFAM.
Bernard SAULDUBOIS

Bernard Sauldubois

avait voulu qu'il y ait d'un côté les bons et de l'autre les méchants. Mais, comme chacun considère être du côté des bons !... On ne peut qu'attendre, les années passant, de voir la sagesse des successeurs recoller les morceaux. Et souhaiter en même temps que cela se fasse au plus tôt, dans l'intérêt de la sauvegarde des moulins.

Cette crise a paralysé la FFAM durant les 2 années. Un pourcentage important de son actif a été prélevé, envolé dans des frais juridiques surréalistes, des adhérents spoliés dans ce qu'ils attendaient de la FFAM, tout cela pour quoi ? pour rien ! était-il bien nécessaire d'en arriver à ce gâchis ?... Le côté positif est que les crises sont parfois nécessaires. L'activité des nouveaux membres du nouveau CA de la FFAM issu des élections de mars 2002, certains peu liés avec les événements, a pu repartir sur des bases nouvelles. Le président Daniel Michenaud insiste pour que l'équipe autour de lui s'investisse dans le travail de reconquête. Il salue le travail fait par Annie Bouchard, nouvelle trésorière, qui a été sur tous les fronts, notamment les comptes, et en priorité ceux de la période 2000 - 2002, exercices non clôturés par l'administrateur judiciaire.

Le congrès du renouveau se tiendra en 2004 dans le Finistère. Lors du CA suivant, Annie Bouchard, connaissant bien les dossiers depuis la reprise de 2002, est seule candidate et est élue présidente à l'unanimité.

De nouveaux problèmes amenés par la loi sur l'eau noircissent l'horizon... « l'effacement des ouvrages hydrauliques afin de rétablir la libre circulation de l'eau et des poissons », est préconisé, « il faut rendre la rivière à son cours naturel ! » sans même savoir si le « remède » ne serait pas pire que le prétendu mal.

Annie Bouchard sera une présidente des plus actives durant 10 ans. Elle fera reconnaître notre fédération, non plus comme fédération française des amis des moulins, mais comme Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins. Très investie et dynamique, grâce à une gestion rigoureuse et une présence assidue sur le terrain, elle permettra à la FFAM de passer de 40 associations affiliées à 110.

Alain Forsans lui succédera en 2014. Son grand challenge sera de poursuivre, et au plus haut niveau, la défense des droits d'eau des moulins. Annie Bouchard reste à ses côtés avec le mandat de vice-présidente, assurant en outre la tâche de Trésorier et celle de directrice-adjointe co-responsable des éditions.

Mais là, nous arrivons à un passé récent que vous avez encore en mémoire, alors,

Vive les 40 ans de la FFAM...

Texte : André Coutard et Annie Bouchard



21 juin 2014 : Fin de 10 ans
de présidence
pour Annie Bouchard.



2004, congrès du
Finistère. Dans les monts
d'Arrée, Annie et Rolland
Bouchard entourées de
quelques congressistes,
dont Benoit Huot et
Bernard Saudubois.

2007. Une partie des congressistes arrivés le vendredi soir posent autour de leur présidente,
sur les gradins du fronton de pelote basque de Saint-Pée-sur-Nivelle.



FFAM - Conseil d'administration issu de l'AG du 4 mai et Bureau du 24 mai 2008



Annie Bouchard,
présidente FFAM,
ARAM Basse-Normandie



Jean-Claude Lainé,
vice-président,
Moulins du Poitou



Paul-André Marche,
vice-Président,
Moulins du Bas-Rhin



Jacques Chavanon,
trésorier,
Quercy Lot/Tarn-et-Garonne



Agnès Magdelaine,
trésorière-adjointe,
Moulins du Jura



André Garrigues,
secrétaire,
Ass. Lazérienne des Moulins



André Lacour,
secrétaire-adjoint,
ASME Loir-et-Cher



Agnès Dubois,
chargée de communication,
Moulins/Rivières la Sarthe



Aimé Smeyers,
délégué SMI



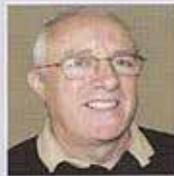
Jean-Claude Baron,
administrateur,
ARAM Anjou



Bernard Dosière,
administrateur,
ARAM Haute Normandie



Maurice Durand,
administrateur,
Amis Moulins du Cher



Alain Forsans,
administrateur
Ardatza - Arroudet



Benoît Huot,
administrateur,
Moulins du Finistère



Michèle Madedène,
administrateur,
ARAM Auvergne



Henri Taccoën,
administrateur,
Ass. Moulin de l'Arbalète



Elisa Diharce-Rigodon,
secrétaire,
Ardatza - Arroudet

N'ont pas renouvelé
leur mandat 2007



Jean-Louis Cantayre,
administrateur,
ARAM Tarn

Membres associés au Conseil d'administration



André Coutard,
rédacteur,
Moulins de France



Christian François,
conseiller Éditions



Jean-Marie Pingault,
conseiller juridique



Alain Proust,
conseiller technique



Xavier Huot,
webmaster



Jean-Yves Tardiveau,
Conseiller technique,
ARAM Loire-Atlantique



M.-Christine Chapalan,
conseiller technique,
ARAM BVG



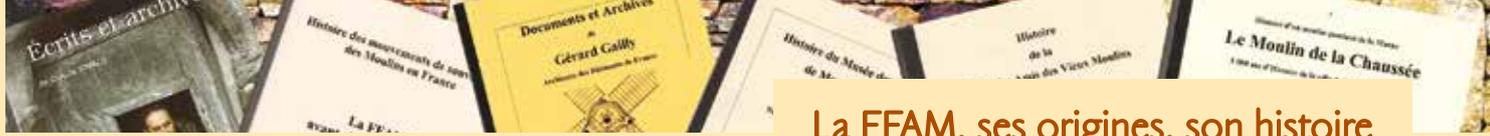
Jacques Beauvois,
conseiller technique,
spécialiste meulier



Paris - Maison des Mines et des Ponts et Chaussées - CA du 3 décembre 2011.
 De gauche à droite : Jean-Marie Pingault, Alain Forsans, Jacques Chavanon, Daniel Thomas
 (Poitou), Marcel Caron (Haute-Normandie), Paul-André Marches (Bas-Rhin), Marcel Durand
 (Cher), André Lacour (Loir-et-Cher), André Garrigues (Lozère). Photo André Coutard.

Le bureau au 21 juin 2014. De gauche à droite, Christian François, Albert Higounenc,
 André Coutard, Annie Bouchard, Alain Forsans, Paul-André Marche, Georges Pinto.





La FFAM, ses origines, son histoire

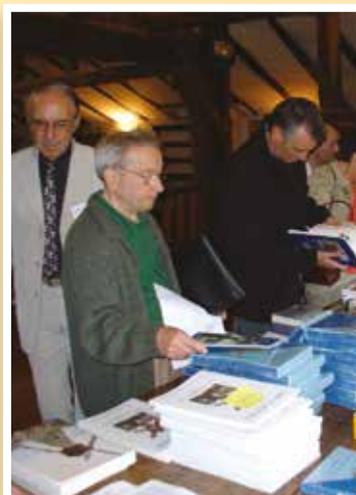
C'était le 29 avril 2007 : la FFAM fêtait ses 30 ans et devenait la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

Faire la fête n'a cependant pas été le seul intérêt de ces journées. Elles ont aussi été un moment privilégié pour réfléchir à une nécessaire évolution sur les engagements futurs de la FFAM. S'il s'agit toujours de restaurer, les menaces actuelles consécutives à une législation restreignant nos droits et à une administration de plus en plus tatillonne nous obligent à une nouvelle réflexion sur la force vive que nous représentons. Nous ne pouvons plus nous contenter d'être perçus comme une folklorique association d'amis passant leurs loisirs à faire tourner de vieilles roues des moulins à eau ou à faire virer des ailes au vent. Nous nous devons de nous tourner vers l'avenir, et de faire reconnaître que nos moulins à eau ne sont pas, comme on voudrait nous le faire accroire, les responsables de tous les maux dont souffrent les rivières...

Un groupement d'amis évoque le passé, la nostalgie, à l'extrême le lien qui demeure quand il n'y a rien d'autre à défendre. Cette expression « Amis des moulins » venait de l'origine de la FFAM en 1977, où elle n'était alors qu'une association regroupant des propriétaires de moulins.

L'évolution voulue et réussie d'association en fédération en 1990, date d'adoption de la base des statuts actuels, n'a pas été jusqu'à modifier le nom... Pourtant, depuis 1990, la FFAM a vocation, statutairement, à fédérer des Associations, l'objet de ces associations étant, entre autres, la sauvegarde, même si les autres objectifs ne peuvent être négligés. La FFAM se veut un rassemblement vivant d'associations et de personnes qui ont un projet d'actions communes (sauvegarder, protéger, promouvoir, défendre...). Le nouveau nom de Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, adopté par l'Assemblée générale extraordinaire réunissant à Saint-Pée-sur-Nivelle dans les Pyrénées-Atlantiques, le 29 avril 2007, 41 associations votantes (présentes ou représentées), s'inscrit incontestablement dans la continuité de l'évolution historique de la FFAM tout en lui donnant une meilleure opportunité de répondre à ses véritables orientations...

Annie Bouchard Présidente de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins





Le Conseil d'administration 2017

Issu de l'AG du 1^{er} mai 2016 et du CA du 3 septembre 2016

Organisateur des manifestations des 40 ans de la FFAM

Présidents d'honneur



Jean Bruggeman



Gérard Gailly



Alain Forsans
Ardatza- Arroudet



Annie bouchard
ARAM Basse-Normandie
Trésorière



Albert Higounenc
Amis des moulins
du Jura



Paul-André Marche
Moulins du Bas-Rhin

Président

Vice-présidents

Secrétaire général



André Lacour
Ass. de Sauv. des Moulins
à eau du Loir-et-Cher

Secrétaires adjoints



Georges Pinto
ASAMEC



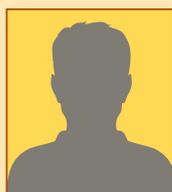
Laurent Manganello
ARAM Beauce

Responsable de la Section des Membres Individuels

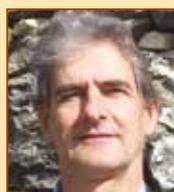


Yves Delloye
Membre individuel

Membres



Jacques Abiven
Ass. Lozérienne des
Amis des Moulins



Roland Agrech
Moulins du Quercy-Lot/
Tarn-et-Garonne



Robert Birot
Ass. Vendéenne des
Amis des Moulins



Christian Blouin
ASME91



Marcel Caron
ARAM de
Haute-Normandie



Michel Darniot
Moulins de l'Ain



Joël Faucher
Moulins du Poitou



Daniel Fournier
Ass. de sauvegarde
des Moulins d'Anjou



Christian François
Moulins picards



Benoit Huot
Moulins du Finistère



Arsène Poirier
ASMR 72



Michel Sennequier
Amis des Moulins
du Cher

Conseillers techniques



André Coutard
rédacteur MF
ASMR 72

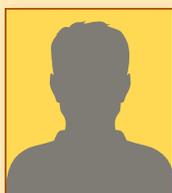


Michel Pierre
Conseiller en hydroélectricité
Amis des Moulins du Lot-et-Garonne

Membres associés



Patrice Cadet
Ass. Moulins de la Loire



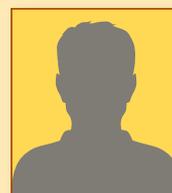
Boris Lustgarten
ARAM Bocage Vendéen
Gatine / Deux-Sèvres



Bruno Dumont
SMI



Agnès Magdelaine
Amis des moulins
du Jura



Michel Diebold
Contrôleur des comptes

Évolution du mouvement de sauvegarde des moulins en France

1928 - Fondation de la Société des Amis des Vieux Moulins par le Docteur Paul Helot

1931 - Fondation de la Société des Amis des Vieux Moulins de l'Ouest par le Docteur Marcel Baudouin
Fondation du Comité de défense des Moulins à vent de Flandre et d'Artois par J.-M. Scrive-Loyer

GUERRE 1939-1945

20 juillet 1965 -
Union Fraternelle des Moulins (UFRAM)
Fondée par Jean Grassin et Jean Lévêque
Club International des Propriétaires de Moulins

14 octobre 1965
Association Française des Amis des moulins (AFAM)

8 décembre 1977
Fédération Française des Amis des Moulins (FFAM)

1990 - **FFAM - Réformée**
gérée par les associations régionales
Prolifération des associations régionales

FFAM placée sous administration judiciaire
8 mai 2001 - 9 mars 2002
Scission

9 mars 2002
la Fédération Française des Amis des Moulins
retrouve son autonomie

20 juin 2007 - **La FFAM devient**
Fédération Française des Associations
de sauvegarde des Moulins

En 2017 la FFAM fédère 65 Associations territoriales et 45 Associations locales. Sa Section Membres Individuels (SMI) est forte de plus de 200 adhérents, de France, Europe et autres pays.

1976
Union des Association
Protectrices des Moulins,
dite « **Les Moulins de France** »
initiée par Jacques Harpé de la Garde

1990 - **Les associations régionales**
indépendantes rejoignent la FFAM
dont : l'ARAM Nord-PdeC créée en 1973
l'ARAM Anjou créée en 1975
l'ARAM Beauce créée en 1977

Les dissidents créent la Fédération des
Moulins de France (FDMF)
Déclarée 29 mars 2002



Lieux et dates d'organisation des AG et Congrès FFAM

- 1978** - première AG le 9 décembre, à Paris, aux ATP
- 1979** - AG le 9 décembre, à Paris, aux ATP
- 1980** - AG le 6 décembre, à Paris, aux ATP
- 1981** - AG le 31 janvier, à Paris, aux ATP
- 1982** - AG le _____, à Paris, aux ATP
- 1983** - AG le 24 mars, à Paris, aux ATP
- 1984** - AG le 15 décembre, à Paris, aux ATP
- 1985** - AG le _____, à Paris, aux ATP
- 1986** - AG le 26 avril, à Paris, aux ATP
- 1987** - AG le 7 février, à Paris, aux ATP
- 1987** - AG le 5 décembre, à Paris, aux ATP
- 1989** - AG le 11 mars, à Paris, aux ATP
- 1990** - AG de la Rénovation de la FFAM le 19 mars, à Paris, président directoire Ph. Borgella
- 1991** - AG les 12, 13 et 14 avril à Villeneuve-d'Ascq (59), organisée par ARAM Nord-Pas de Calais, président Jean Bruggeman
- 1992** - AG les 3 et 4 avril à Ciboure (64), organisée par l'association du Pays basque Ardatza, président Pierre Gillieron
- 1993** - AG les 17 et 18 avril à Gaillon-sur-Montcient (78), organisée par ARAM Mantois-Vexin, président Maxime Lecornu
- 1994** - AG les 14, 15 et 16 avril à Aix-en-Provence (13), organisée par l'ARAM Provence, président André Gaucheron
- 1995** - Congrès les 31 mars et 1^{er} avril à Yvetot (76), organisé par l'ARAM Haute-Normandie, président Marcel Caron
- 1996** - Congrès les 11, 12 et 13 avril à la Pommeraie (49), organisé par l'AMAnjou, président Bernard Sauldubois
- 1997** - Congrès les 18, 19 et 20 avril à Montbron (16), organisé par l'ARAM Bandiat-Tardoire, président Daniel Michenaud
- 1998** - Congrès les 17, 18 et 19 avril à Bordeaux (33), organisé par l'ARAM GSO, président Eric Charpentier
- 1999** - Congrès les 23, 24 et 25 avril au Mans (72), organisé par l'ARAM Sarthe, président André Coutard
- 2000** - Congrès les 7, 8 et 9 avril à Blainville-sur-Mer (50), organisé par l'ARAM Basse-Normandie, président Gustave Roussel
- 2001** - pas d'AG – Administrateur judiciaire
- 2002** - AG le 9 mars, à Paris, aux ATP, organisée par Maître Legrand administrateur judiciaire
- 2003** - AG le 26 avril, à Paris, aux ATP organisée par Daniel Michenaud, président FFAM
- 2004** - Congrès du 16 au 18 avril, dans le Finistère, organisé par l'ARAM Finistère, Président Benoit Huot
- 2005** - Congrès du 27 au 29 mai, à Bourg-Lastic (63), organisé par l'ARAM Auvergne, Présidente Michèle Madebène
- 2006** - Congrès les 5 au 7 mai, à Klingenthal (67), organisé par l'association Moulins du Bas-Rhin, président Paul-André Marche
- 2007** - Congrès du 27 avril au 1^{er} mai, à St Pée-s/Nivelle (64), organisé par l'ARAM ARDATZA ARROUDET, Pays basque-Béarn, présidente Claire Noblia
- 2008** - Congrès du 2 au 5 mai, à Villeneuve-d'Ascq (59), organisé par l'ARAM Nord – Pas de Calais, président Jean Bruggeman
- 2009** - Congrès les 1^{er} 2 et 3 mai, Tours (37), organisé par l'ARAM de Touraine, président Gabriel-Henri Penet
- 2010** - Congrès les 30 avril, 1^{er} et 2 mai, Barbaste (47), organisé par l'ADAM Lot-et-Garonne, président Pierre Borios
- 2011** - Congrès les 29, 30 avril, 1^{er} mai, Marigny (39), organisé par les Amis des Moulins du Jura, présidente Agnès Magdelaine
- 2012** - Congrès du 27 au 31 avril, dans la Marne, à Reims (51), organisé par l'Association des Amis des Moulins Marnais
- 2013** - Congrès les 26, 27, 28 avril à Etampes (91), organisé par l'Association de sauvegarde des Moulins en Essonne, présidente Marie-Hélène Percy
- 2014** - Congrès du 2 au 4 mai à Draguignan (83), organisé par l'Association des Amis des Moulins de Provence, et son secrétaire Bernard Romagnan
- 2015** - Congrès du 24 au 26 avril à Saint Hilaire-de-Loulay (85) organisé par l'Association vendéenne des Amis des Moulins, président Robert Birot
- 2016** - Congrès les 29 - 30 avril - 1^{er} mai à Cosne-sur-Loire(58),organiséparl'AssociationdesMoulinsduMorvanetdelaNièvre,présidentFrancisLefebvre-Vary
- 2017** - Congrès du 12 au 14 mai dans l'Ain, à Montrevel-en-Bresse (01), organisé par les Amis des Moulins de l'Ain, président Michel Darniot

Présidents de l'AFAM et de la FFAM de 1965 à 2017

1965 - Association Française des Amis des Moulins (AFAM)

- Jean Grassin 1965 - 1968
- Jacques Raynal 1968
- Marie de Pahlen 1969 - intérim
- André Gaucheron 1970
- Gérard Gailly 1971 (27 janvier)
- Claude Camboulas 1975 - 1976 (18 décembre 75 à avril 76)
- André Gaucheron 1976 - 1977 (avril 76 à septembre 1977)

1977 - Fédération Française des Amis des Moulins (FFAM)

- Albert Héron nommé le 8 sep
- Julien Verdier élu 9 décembre 1979 – démission 28 novembre 1986
- André Gaucheron intérim en tant que vice-président
- André Desvallées élu 6 décembre 1986

1990 - Fédération Française des Amis des moulins (Rénovée)

- Philippe Borgella élu 19 mai 1990
- Roland Agrech élu 4 juin 1994
- Bernard Sauldubois élu 29 juin 1996
- Philippe Borgella élu 13 mars 2000
- Daniel Michenaud élu 14 octobre 2000
- Jean-Pierre Azéma élu 25 octobre 2000 par une fraction dissidente du CA
- Scission

2001 - Mise sous tutelle judiciaire

- Maître Monique Legrand administrateur du 8 mai 2001 au 9 mars 2002

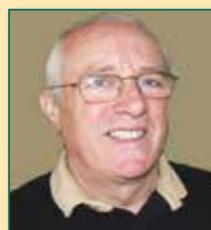
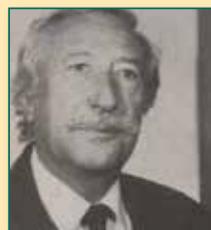
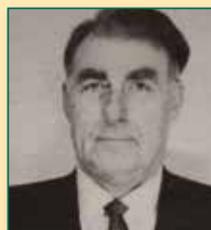
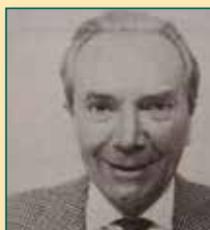
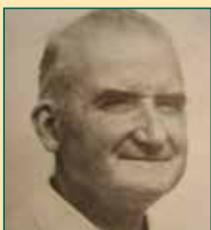
2002 - Fédération Française des Amis des Moulins (FFAM)

- Daniel Michenaud élu 9 mars 2002
- Annie Bouchard élue 15 mai 2004

2007 - Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM)

- Annie Bouchard élue 30 avril 2007
- Alain Forsans élu 24 mai 2014

1977 - 2017 : Ces 10 présidents ont construit la FFAM



La FFAM, ses origines, son histoire



Ce dossier en encart du n° 111 de la revue *Moulins de France* de juillet 2017, est un bref résumé de l'historique de la FFAM. La lecture de ces documents sur les grandes étapes des mouvements de sauvegarde des moulins en France vous permettra de compléter vos connaissances :



N° 17 - *Écrits* d'André Gaucheron, fondateur de l'association Meuniers d'Ymonville, de l'ARAM Provence, président de l'AFAM.

N° 20 - *Écrits et archives* de Claude Rivals, Universitaire, historien des moulins, membre de l'AFAM et de la FFAM.

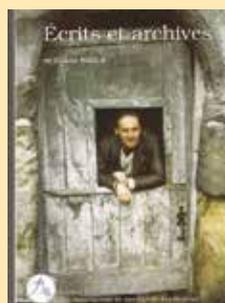
N° 25 - Histoire de la FFAM, avant elle, et autour d'elle. (Manuscrit non commercialisé)

N° 26 - Documents et Archives de Gérard Gailly, Architecte des Bâtiments de France, président de l'AFAM, vice-président de la FFAM, président de l'ARAM Beauce, président d'honneur de la FFAM.

N° 27 - Histoire du musée des moulins de Moulins (1965-2005) fondé par Marcel Genermont, ABF, président de la Société d'Emulation du Bourbonnais, membre de l'AFAM et de la FFAM.

N° 28 - Histoire de la Société des Amis des Vieux Moulins (1928-1941) d'après les archives du docteur Paul Helot. Premier mouvement de sauvegarde des moulins en France.

N° 29 - Le moulin de la Chaussée, 1 000 ans d'Histoire de la ville de St-Maurice (Val-de-Marne), ou « Comment la FFAM sauva de la destruction le dernier moulin de Paris ».



Ces ouvrages sont disponibles à la FFAM, à commander auprès du trésorier plus d'infos et bon de commande sur moulinsdefrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=136&Itemid=119

